

Les établissements accueillant des Sections
d'Enseignement Général Professionnel
Adapté (SEGPA) :

Collège Jules FERRY

4 rue J.Jaurès
28701 AUNEAU
02 37 31 71 29
6e et 5e SEGPA

Collège Mathurin RÉGNIER

1 rue Jules HETZEL
28000 CHARTRES
02 37 88 16 88
6e-5e-4e-3e SEGPA

Collège Anatole FRANCE

5 rue Anatole France
28200 CHATEAUDUN
02 37 45 24 16
6e-5e-4e-3e SEGPA

Collège Louis ARMAND

1 place Louis ARMAND
28100 DREUX
02 37 64 83 40
6e-5e-4e-3e SEGPA

Collège Pierre et Marie CURIE

49 rue du lièvre d'Or
28109 DREUX
02 37 63 06 00
6e-5e-4e-3e SEGPA

Collège Jean MONNET

56 avenue du Dunois
28240 LA LOUPE
02 37 53 58 70
6e-5e SEGPA

Collège Les PETITS SENTIERS

4 rue du 11 Novembre
28114 LUCE
02 37 35 15 97
6e-5e-4e-3e SEGPA

Collège Arsène MEUNIER

47 rue St Laurent
28400 NOGENT LE ROTROU
02 37 52 06 66
6e-5e-4e-3e SEGPA

Établissement Régional d'Enseignement Adapté

ÉREA, LEA François TRUFFAUT

42 rue du château d'eau
28300 MAINVILLIERS
02 37 18 29 00
6e-5e-4e-3e SEGPA

Collège St Benoit (privé)

2 avenue Béthouart
28000 CHARTRES
02 37 47 03 46
Une section de 6e-5e SEGPA

Collège St Pierre St Paul (privé)

16 boulevard Dubois
28100 DREUX
02 37 63 02 90
Une section de 6e-5e SEGPA

Collège St François (privé)

Château des Vaux
28240 ST MAURICE ST GERMAIN
02 37 53 80 57
Une section de 4e-3e SEGPA



Contacts

IEN ASH du 28

M.Serge SIBEL
Inspecteur de l'Éducation
Nationale en charge de l'ASH
Direction des services
départementaux de
l'Éducation Nationale
d'Eure et Loir
15 place de la République
28000 CHARTRES
02 36 15 11 63

ce.ien28chartash@ac-orleans-tours.fr

CDO-EASD 28

Commission Départementale vers les
Enseignements Adaptés du Second Degré
Mme Catherine PHILIPPE
Collège Mathurin Régnier
1 rue J.Hetzel
28000 CHARTRES
02 37 36 21 96

cdoeasd28@ac-orleans-tours.fr



Liens

www.education.gouv.fr

Site ASH 28

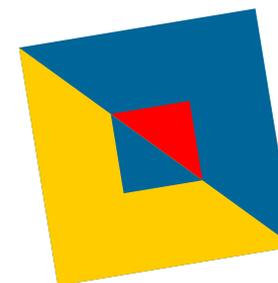
www.onisep.fr

www.eduscol.education.fr

un parcours adapté

Les Enseignements Généraux
et Professionnels Adaptés
du Second Degré

SEGPA / ÉREA

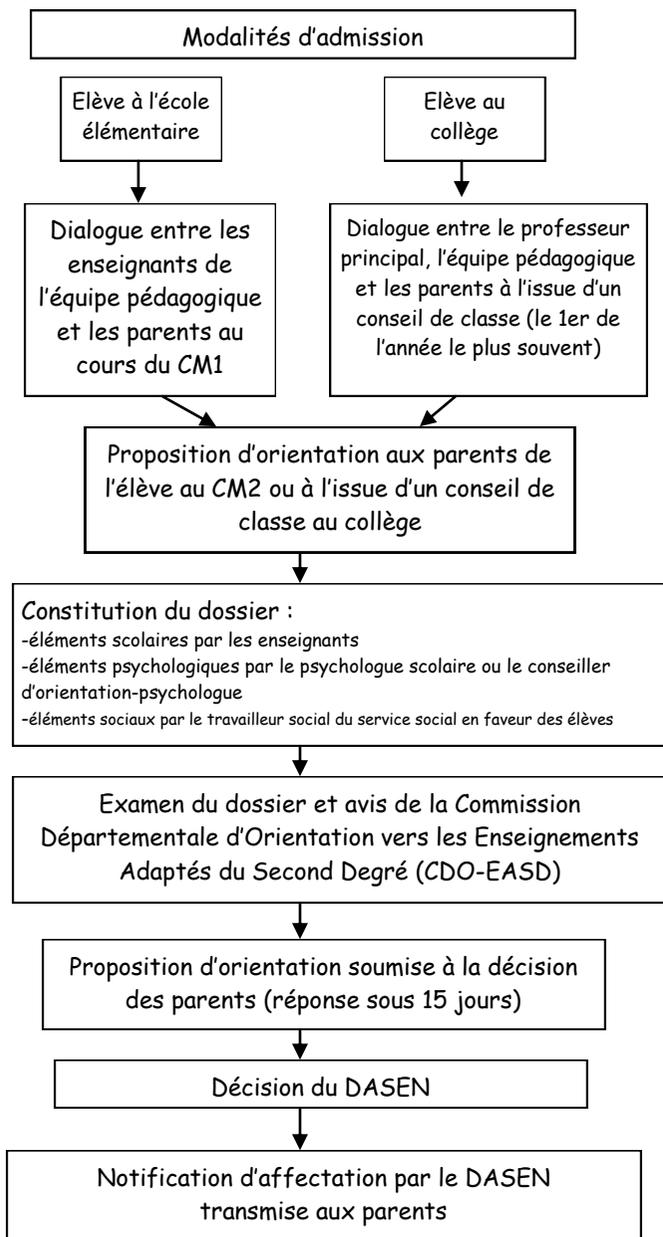


académie
Orléans-Tours

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Eure-et-Loir

Les enseignements adaptés... ▶ Modalités d'admission

Pour les élèves de 12 à 16 ans en grande difficulté scolaire.



Les enseignements adaptés... ▶ Les fondements

Les élèves scolarisés en Enseignement Adapté sont des collégiens à part entière et leur formation permet

- D'acquérir le plus grand nombre de compétences et connaissances du socle commun
- De s'inscrire dans les finalités d'ensemble du collège
- De construire un projet personnel d'orientation
- De construire un projet individuel de formation
- De découvrir différents milieux professionnels

En renforçant les acquis de base et la culture générale tout en bénéficiant d'un système de scolarisation adaptée:

- Démarches et conditions pédagogiques adaptées
- Dispositif de suivi individualisé avec un enseignant de référence
- Effectif par classe qui ne devrait pas excéder 16
- Découverte de champs professionnels dès la 4e
- Enseignements professionnels au sein de plateaux techniques (6h en 4^e/ 12h en 3^e)
- Stages en milieu professionnel en 4^e et 3^e
- Equipe enseignante composée d'enseignants spécialisés, de professeurs de lycées professionnels et de professeurs des lycées et collèges

Les objectifs de la SEGPA

- retrouver l'estime de soi
- renouer avec la réussite scolaire
- construire un projet personnel d'orientation
- valider le Certificat de Formation Générale: CFG
- valider progressivement les compétences du socle commun attendues en fin de scolarité obligatoire

A l'issue de la 3^e tous les élèves doivent être en mesure d'accéder à une formation
- en lycée professionnel,
- ou en EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)
- ou en CFA (Centre de Formation d'Apprentis)
les conduisant à une qualification de niveau V.

un parcours adapté

Parcours de formation du collégien en SEGPA avec une validation progressive des compétences du socle commun

La 6^e 26 heures30
Cycle d'adaptation
Adaptation au collège
(Ré)appropriation des savoirs
Consolidation des savoirs

La 5^e 25heures
Cycle central
Développement des apprentissages généraux
Education à l'Orientation: découverte des métiers

La 4^e 28heures30
Cycle central
Développement des apprentissages généraux
Education à l'Orientation:
- découverte des différents champs professionnels
- activités pratiques en ateliers
- stages d'initiation en milieu professionnel

La 3^e 31heures 30
Cycle d'orientation
Préparation et validation du Certificat de Formation Générale (CFG)
Finalisation du projet individuel de formation
Activités pratiques en ateliers
Stages d'application en milieu professionnel
Choix d'orientation